

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

Le directeur général

Paris, le 16 FEV. 2010

Le directeur général de l'aviation civile

à

Monsieur le secrétaire national

Nos réf. : 1 0 0 1 6 4 /DG

Affaire suivie par : Francis Massé
francis.masse@aviation-civile.gouv.fr
Tél. 01 58 09 4100 – Fax : 01 58 09 37 15

Monsieur le secrétaire national,

Les protocoles de la DGAC ont pour vocation de rassembler l'administration et les personnels sur des objectifs communs, alliant modernisation du service public et progrès social.

Le nouveau protocole 2010 doit avoir la même ambition. Il me paraît urgent de remettre sur les rails des négociations capables d'aboutir à un minimum de consensus sur notre avenir et sur les évolutions de nos métiers afin de ne pas mettre en péril un processus de dialogue qui a toujours été le meilleur garant de la cohésion de la DGAC.

Pour progresser dans les négociations le Gouvernement a retiré le projet d'établissement public et a accepté de replacer à partir de 2011 l'évolution des effectifs dans un cadre de croissance du trafic, tout en clarifiant les objectifs de la France par la construction du ciel unique européen. Comme l'a indiqué le Secrétaire d'Etat aux Transports, si c'est au gouvernement de fixer le cadre des discussions du protocole DGAC, les modalités de construction du FABEC restent ouvertes pour aller vers un modèle intégré, reprenant en particulier les valeurs du service public et préservant les statuts des personnels de la DGAC ainsi que les éléments de toute la chaîne de sécurité, en particulier la surveillance.

Je fais appel dans ce contexte à tous les syndicats pour donner une chance au dialogue et à l'écoute, afin d'éviter de s'enfoncer dans les conflits et les divisions, destructeurs de nos valeurs de service public, extrêmement dommageables pour nos usagers et qui ne pourront que nous attirer de nouvelles critiques alors que nous sommes déjà mis en cause par le rapport très sévère de la cour des comptes.

Je vous invite donc à rejoindre les groupes de travail et à y apporter vos contributions.

Présent
pour
l'avenir

